

Rapport  
de M<sup>r</sup> P. S. de Brazza

---

Traité.

---

Correspondance à l'appui  
des faits qui ont eu lieu à la station  
française de Accoua, sur le Congo.

---



Lettre de M<sup>r</sup> Comber  
de la Société (Baptist Missionary) de Londres  
adressée à M<sup>r</sup> de Brazza  
le 27 Juillet 1881 et reçue  
le 16 Août 1882.

---

Isangila, rivière Congo, le 27 Juillet 1881.

Monsieur le Comte Savorgnan de Brazza,

Gabon, Haut Ogôoué ou Stanley-pool

Monsieur-

Je suis désireux de vous écrire au sujet du traitement subi par mes deux collègues - M<sup>rs</sup> Crudington & Bentley à Stanley-pool, par les gens de la ville de Macoco, en Janvier dernier.

Je suis à la tête d'une mission et j'ai reçu pour instructions de fonder une station à Stanley-pool. Depuis longtemps nous avons essayé d'atteindre ce point, de San-Salvador, par Kambo ou Makuta, mais nous en avons été empêchés par les marchands d'ivoire de ces deux districts. Après votre heureux voyage à la fin de l'année dernière, nous décidâmes d'essayer le côté du Nord de la rivière et deux de mes compagnons parvinrent à atteindre Stanley-pool, en passant par Isangila et Manyanga. A la ville de Bwa-bwa-Njali, ils furent très-bien reçus.

À Ilamo chez Nga - Siema ils ne furent ni menacés ni maltraités; mais quand ils atteignirent Nshasha, escortés par les soldats que vous y aviez laissés, ils se trouvèrent exposés aux dangers les plus sérieux par suite de l'attitude hostile des habitants qui se livraient à leurs danses de guerre autour d'eux avec leurs lances et leurs couteaux. Par l'intermédiaire de leur interprète, mes compagnons comprirent que la raison de toute cette conduite sauvage et menaçante était, qu'on avait dit à ces gens de se tenir en garde contre tous les blancs qui ne viendraient pas avec le pavillon français, et notre mission n'étant pas française, elle fut considérée comme ennemie.

Toujours est-il qu'il y eut malentendu (et nous avons la conviction que ce devait être un malentendu) les gens de la contrée que vous avez annexée au nom de la France semblaient croire que n'étant pas Français, nous étions leurs ennemis, et ils nous traitèrent en conséquence. Nous ne sommes que de simples missionnaires anglais, n'ayant aucun rapport avec notre gouvernement, non salariés par celui-ci, et ne poursuivant, en conséquence, aucun but politique.

Dans 6 mois environ, nous espérons être de nouveau à Stanley-pool, pour établir une station dans l'un des grands villages. Si vous y êtes à présent, si vous arrivez avant nous, ou si vous vous trouvez en communication avec ces gens par l'entremise de l'un des membres de votre expédition, nous serions heureux, si vous vouliez bien prendre la peine de chasser l'impression qui a été produite par notre expédition, que nous, n'étant pas français, devons être traités en ennemis.

Vous souhaitant beaucoup de succès dans votre expédition ainsi que bonne santé, je suis, Monsieur, votre bien sincère

Signé: J. F. Comber

(Baptist Missionary Society) London

Traité conclu entre le Chef Ngaliémé agissant au nom de Makoko, Souverain des Balékés du Congo, et M<sup>r</sup> P. S. de Brazza, Enseigne de Vaisseau, agissant dans l'intérêt de la France.

---

Acte de prise de possession d'un territoire cédé, et adhésion donnée à son occupation par les Chefs feudataires de Makoko qui l'occupent.

---

Copie. — Au nom de la France et en vertu des droits qui m'ont été conférés le 10 Septembre 1880 par le Roi Makoko; le 3 Octobre 1880, j'ai pris possession du territoire qui s'étend entre la rivière Djne et Impila. En signe de cette prise de possession, j'ai planté le pavillon français à Okila en présence de Maba - Scianbo, Ngaekala - Ngaeko - Juma Nwula chefs vassaux de Makoko et de Ngaliémé le représentant officiel de son autorité en cette circonstance. J'ai remis à chacun des chefs qui occupent cette partie de territoire un pavillon Français, afin qu'ils l'arborent sur leurs villages en signe de ma prise de possession au nom de la France. Ces chefs officiellement informés par Ngaliémé de la décision de Makoko s'inclinent devant son autorité et acceptent le pavillon et par leur signe fait ci-dessous donnent acte de leur adhésion à la cession de territoire faite par Makoko. Le Sergent Malamine avec 2 matelots, reste à la garde du pavillon et est nommé provisoirement chef de la station française de Neouna.

Par l'envoi à Makoko de ce document fait en triple et revêtu de ma signature et du signe des chefs ses vassaux, je donne à Makoko, acte de ma prise de possession de cette partie de son territoire

1.  
pour l'établissement d'une station française.

Fait à Neouna, dans les États de Makoko.

Le 3 Octobre 1880.

Signé :

L'Enseigne de Vaisseau:  
de Brazza.

Le Chef Ngaliémé représentant  
de Makoko a fait ci-dessous  
son signe.

Le Chef Sioubo Ngackala qui  
porte le collier d'investiture  
donné par Makoko et commande  
à Neouna sous la souveraineté  
de Makoko a fait ci-dessous  
son signe.

Le Chef Ntaba a fait ci-  
dessous son signe.

Le Chef Ngacko a fait ci-  
dessous son signe.

Le Chef Numa Nvula a  
fait ci-dessous son signe.

# Extrait de l'Albion de Londres.

Le 1<sup>er</sup> Avril 1882.

La malle dernière de St. Paul de Loanda nous apporte la nouvelle que M<sup>r</sup> Stanley qui, grâce à sa surprenante énergie, aux grandes sommes d'argent et aux grands travaux exécutés, a réussi à construire une voie praticable pour atteindre les eaux navigables du Congo supérieur au-dessus des chutes de Yellab, a rencontré un obstacle à la poursuite de son entreprise à son arrivée à Stanley-pool.

Cela vint d'un autre côté inattendu, savoir: de la part d'un autre agent de la Société internationale africaine, le Lieutenant de Marine, Monsieur de Brazza.

On raconte qu'il n'a pas été permis à M<sup>r</sup> Stanley ni de construire là un dépôt, ni de poursuivre son chemin vers l'intérieur.

Le Chef Makoko alléguant qu'il vient de conclure un traité avec M<sup>r</sup> de Brazza qui l'engage à ne pas recevoir ni assister aucun Européen qui ne monterait pas le drapeau français.

Le Lieutenant de Brazza qui, dans son voyage, vient d'agir dans la double qualité d'agent de la Commission internationale Belge et de chef d'une expédition politique et commerciale Française, évidemment a préféré les intérêts Français aux intérêts internationaux et philanthropiques; mais son trop de zèle sera sans doute désavoué par ses supérieurs.

On n'avait pas entendu de nouvelles de M<sup>r</sup> de Brazza depuis presque un an, et on craignait que quelque accident fatal ne lui fût arrivé dans l'intérieur.

---

Extrait d'une lettre du Père Auguard, Missionnaire français, au R. P. Carré, supérieur de la mission française de Landana.

Lettre N<sup>o</sup> 16. Banane, embouchure du Congo. Le,

25 Août 1881.

Page 7

(Extrait du Journal)

Mardi 2 Août.

Nous n'avons eu aujourd'hui rien de particulier, sinon que du haut d'une colline, nous avons aperçu les dernières cataractes, au-delà desquelles s'élargissait, comme une mer, l'étang de Stanley. Cela donna du courage à mes hommes, aussi, le lendemain nous fîmes une marche rapide au milieu d'une immense plaine, où nous relevions continuellement des traces d'éléphants et d'hippopotames.

A 11<sup>h</sup> nous arrivâmes à la rivière Ojué, (nommée Gordon Bennett par Stanley) mais nous fûmes arrêtés par le mauvais vouloir et les exigences du canotier, qui ne consentit pas à nous passer à moins de 40 brasses d'étoffe. À peine avais-je passé la rivière, que je vis arriver M<sup>r</sup> Stanley, venant à ma rencontre. Notre entrevue fut des plus courtoises. Je remis à l'illustre explorateur le pli dont je m'étais chargé pour lui et nous causâmes pendant plus de 2 heures. Il me raconta qu'il était arrivé cinq jours avant moi. Il avait été fort mal reçu par les indigènes qui avaient construit une immense barricade derrière laquelle ils s'étaient retranchés armés de leurs fusils et de leurs spears.

Evidemment M<sup>r</sup> Stanley avec ses blancs et ses 70 Zanzibars armés de fusils à 14 coups pouvait balayer toute la place en moins de 10 minutes, mais il ne voulait point avoir recours à la violence et le hardi voyageur se laissa conduire dans une espèce de marécage d'où les indigènes lui défendirent de sortir.

C'est dur pour un homme qui avait ouvert lui-même le chemin et qui 3 années auparavant avait laissé le pays ami et parfaitement tranquille. Toutefois je le félicitai de la conduite pacifique qu'il tenait pour ne point compromettre l'avenir. M<sup>r</sup> Stanley me conseilla de camper à l'endroit où je me trouvais, car si j'allais directement au village, il craignait que je ne fusse reçu à coup de fusil, je suivis son conseil et j'envoyai prévenir le roi de l'arrivée d'un français. Les seuls nationaux qu'il souffrait depuis le passage de M<sup>r</sup> de Brazza.

Jeu-di 4.

Le lendemain, sur l'invitation du roi, je me rendis à son village et je voulus aller m'établir sur les bords du fleuve, mais les sauvages Bateke, qui nous regardaient avec un air moins que rassurant s'y opposèrent.

Je voulus m'établir alors dans un village voisin, mais les habitants déclarèrent formellement qu'ils ne permettraient jamais à un blanc de dormir sur leur terre. Cela me paraissait d'autant plus extraordinaire que je voyais le pavillon français flotter au dessus de tous les villages. Enfin le roi lui-même vint me chercher et me fit établir mon camp près de sa tente, mais non sans me réclamer le paiement.

Quelques heures après mon arrivée au village d'Onfoa, je vis apparaître le sergent Malamine laissé par M. de Brazza à la garde du pavillon français à Stanley-pool, il me montra le traité d'annexion fait par M. de Brazza et dont je vous envoie la copie.

Le soir j'allai rendre visite au roi avec le sergent et l'on m'offrit un siège, le plus riche que je n'eus jamais eu de ma vie.

C'était 25 grandes défenses d'ivoire sur lesquelles on étendit une natte. Le roi me dit que les indigènes voyaient d'un mauvais œil les blancs venir dans leur pays et qu'ils ne permettraient absolument à personne de faire une case avant l'arrivée de M. de Brazza, qu'ils attendent depuis plus de 6 mois.

Vendredi 5.

Le lendemain j'allai au camp de M. Stanley pour lui rendre la visite qu'il m'avait faite. Il est établi dans un horrible bas fond resserré entre le fleuve et une forêt épaisse et ayant à peine 20 mètres carrés.

C'est là que l'on a relégué les noirs, à 2 kilomètres de tout village, complètement bloqué, avec défense expresse de lui vendre aucune nourriture. Nous causâmes pendant plus de 4 heures et les officiers belges me dirent que jamais ils ne l'auraient vu aussi expansif et si causeur.

- Il voulut absolument me retenir à dîner et en mon honneur

il invita à sa table M. M. Braconnier, Walcke et Franc, ce qu'il ne fait que très-rarement.

Avec la plus grande amabilité il me donna la latitude et la longitude de Stanley-pool et de Manienga, observations qu'il venait de faire avec la plus grande précision, il me dit lui-même que sur sa première carte il a commis une erreur de 62 milles et  $\frac{1}{2}$  et que cela est dû à ce qu'il n'a fait que des observations rapides et approximatives, ayant perdu son chronomètre qui aurait été cassé dans le dernier combat soutenu dans le haut du fleuve.

En rentrant à mon camp, je vis une foule de Bateke armés, qui entouraient mes hommes et qui leur montraient des dispositions hostiles en leur demandant ce qu'ils venaient faire ici et en leur disant qu'ils n'avaient qu'à partir, car les indigènes n'avaient pas besoin d'eux. J'allai me plaindre au roi de la conduite de ses sujets, mais il me répondit que ce n'était point lui qui avait parlé et que je pouvais encore rester 3 ou 4 jours (c'est-à-dire que si je n'étais pas parti à cette date, lui-même me ferait la guerre).

Samedi 6.

Le lendemain je retournai au camp de Stanley qui m'avait prié de venir le voir. Comme la veille il fut d'une courtoisie et d'une amabilité charmantes et pendant plus de 3 heures je pus jouir du charme de sa conversation pétillante d'esprit et de finesse. Pendant notre entretien 12 Zanzibars qui étaient allés au loin pour acheter des vivres, revinrent avec de sinistres nouvelles. Ils avaient appris que, pendant la nuit les 3 chefs influents de Stanley-pool avaient décrété la mort de tous ceux qui vendraient des vivres à Stanley et que si dans 4 jours les blancs n'étaient pas partis, ils seraient massacrés. Je lui dis que je ne croyais guère à ces rumeurs, mais il me répondit qu'il en était d'autant plus certain, qu'il avait reçu confirmation de cette nouvelle par des espions particuliers qui avaient assisté à ce conseil de mort.

Je retournai à mon camp et j'allai immédiatement chez

le roi qui m'assura que moi français je n'avais absolument rien à craindre, mais que je ne pouvais pas faire de case immédiatement.

Voyant qu'il n'y avait rien à faire devant cet entêtement, je lui annonçai que j'allai partir, et je lui fis présent d'un manteau rouge brodé d'or et d'argent. Sa joie ne connût plus de bornes et il proclama bien haut que j'étais son meilleur ami. Je lui expliquai le but de ma mission et il me répondit que lorsque je reviendrais, je pourrais m'établir pourvu que je lui apporte 2 ânes et un grand chien noir, parce que Stanley avait fait ce cadeau à un autre chef et il en était jaloux.

### Dimanche 7.

Enfin le lendemain avec les plus vives protestations d'amitié, nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. J'allai seulement camper sur la rivière Djué, car je n'avais pas l'habitude de marcher le Dimanche et je me tins prêt à partir le lendemain. M<sup>r</sup> Stanley avec une courtoisie qui me toucha fit une longue route avec ses officiers pour venir me faire ses adieux. Sur mon chemin et en partant il mit à ma disposition son vapeur pour descendre de Manianga à Manghila.

### Lundi 8.

Le voyage de retour s'effectua rapidement car nous n'étions pas arrêtés par l'inconnu et la mauvaise volonté des guides, aussi parcourûmes nous en 5 jours, la distance qui sépare Stanley-pool de la station esp de Stanley en face de Manianga.

Après avoir attendu 6 jours l'arrivée de M<sup>r</sup> Walcke que M<sup>r</sup> Stanley envoyait pour faire le voyage avec moi, nous partîmes de la station belge le Vendredi 19 à 8<sup>h</sup> du matin avec le vapeur "Royal".

Le lendemain (20) vers le milieu du jour, nous arrivâmes à Manghila.

Le lendemain (21) nous nous mîmes en marche pour regagner Vivi que nous atteignîmes en 2 jours et demi après avoir fait 12 à 14 lieues dans les montagnes.

Lettre de M<sup>r</sup>. de Brazza au chef de l'expédition détachée par M<sup>r</sup>. Stanley à Ncouna. Aux bons soins du sergent Malamine, chef provisoire de la station française de Ncouna.

Au chef de l'expédition détachée par M<sup>r</sup>. Stanley à Ncouna.

Apprenant qu'une expédition détachée par M<sup>r</sup>. Stanley vient d'arriver à Ncouna, M<sup>r</sup>. de Brazza, chef des entreprises françaises dans l'ouest de l'Afrique équatoriale, exprime au chef de cette expédition ses regrets, que encore dépourvu de ressources, le sergent Malamine, chef provisoire de la station française de la rive droite de Ncouna n'ait, pour faciliter son arrivée, été en mesure de ne lui offrir qu'un appui moral.

Remplissant en outre les vues du Comité français de l'Association Internationale Africaine, M<sup>r</sup>. de Brazza met entièrement à sa disposition les approvisionnements dont M<sup>r</sup>. l'Ensigne de Vaisseau Mizon dispose à la station de Passa, approvisionnements qu'il pourrait en cas de besoin faire parvenir par petits convois à Ncouna par route de terre.

M<sup>r</sup>. de Brazza voulant profiter des dispositions que les habitants témoignent au sergent Malamine et à ses hommes ainsi que des dispositions prises avec le roi Makoko, ne compte envoyer un personnel nombreux et des ravitaillements considérables à la station de la rive Nord de Ncouna que quand leur présence sera nécessaire pour l'entreprise qu'il dirige.

Mais dans le cas où M<sup>r</sup>. le Chef de l'expédition détachée à Ncouna par M<sup>r</sup>. Stanley aurait besoin de beaucoup de marchandises, les difficultés de transports entre Vivi et Ncouna étant très-considerables et la station de Passa pouvant dès à présent recevoir facilement des approvisionnements de 15 à 20 tonnes par convoi et les diriger sur le poste de l'Alima et delà sur Ncouna par pirogues, il y aurait lieu de prendre des arrangements entre le Comité d'Etudes du Congo et le Comité français de l'Association Internationale Africaine pour l'envoi immédiat de ces marchandises à la station de Ncouna.

Le résultat d'un pareil arrangement serait qu'on pourrait profiter du travail des indigènes avant que l'abondance des marchandises produites par

la présence d'une expédition nombreuse ne rende trop onéreux un travail que dans leur pauvreté, l'apreté, au gain aurait fait donner aux débuts.

L'entreprise que M. de Brazza conduit, étant toute basée sur le concours que les indigènes lui prêtent, avec le poids que lui donne l'expérience.

il insiste sur la possibilité de l'emploi du travail des indigènes à Nkouna pour le bus que M. Stanley poursuit et sur la possibilité de faire parvenir dès à présent à ce point, les marchandises destinées à leur paiement par la route de l'Ogowé et de l'Alima.

Dans le cas où un des Européens qui accompagnent le chef de l'expédition envoyée par M. Stanley à Nkouna, aurait l'intention de se rendre à Lassa, M. de Brazza l'informe qu'il n'aurait besoin de prendre d'autres marchandises que le peu qui est nécessaire pour parvenir à cette station où il pourrait se ravitailler, et d'où dans le cas où il le désirerait, il pourrait se rendre à la côte ou continuer son exploration. Dans le cas où il accepterait cette offre les hommes qui se rendent à Nkouna ont reçu l'ordre de l'escorter jusqu'à la station de Lassa et M. de Brazza serait heureux de faire mettre à sa disposition des hommes et des pirogues qui en 9 jours, s'il le veut, peuvent le transporter à la côte.

M. de Brazza serait heureux de pouvoir rendre aux Européens de la Mission du Comité d'études du Congo sur la route entre la station Française de la rive droite de Nkouna, celle de Lassa et les établissements du Bas Ogowé, la même amabilité que M. Stanley a eue pour lui entre Ndambi Mbango et Banana.

M. de Brazza informe en outre le chef de l'expédition envoyée par M. Stanley à Nkouna que bien qu'avec de faibles ressources et les plus modestes auxiliaires, il dirige une entreprise semblable à celle qu'avec M. Stanley, poursuit le Comité d'études du Congo soit :

Etablissement d'une station à Lassa, travail d'une route carrossable entre cette station et le poste de l'Alima. - Lancement par cette voie, de vapeurs dans le Congo intérieur, fondation d'une station à Nkouna pour servir de base d'opération et de point de refuge en cas d'avarie aux vapeurs lancés sur l'Alima et enfin construction de ponts sur les rivières qui traversent la route

de la station de Lassa à celle de la rive droite de Mcouna.

Il exprime ses regrets que les deux missions ayant le même point comme base d'opération, le mystère qui entoure l'entreprise de M<sup>r</sup> Stanley, la non connaissance des vues et du but que le Comité du Congo poursuit les fasse concourir à un même point, sans que cette question ait été préalablement réglée en Europe; mais toutes les entreprises françaises ayant pour base l'Ogoué et pour objectif la rive Nord du Congo intérieur, M<sup>r</sup> de Brazza, envoyé en 1879 en mission pour choisir l'emplacement de la station de Mcouna et y apposter des hommes, l'informe que le 3 Octobre 1880, il a pris possession de la rive droite de Mcouna (c'Estamo): que ce territoire a été cédé par le roi Makoko, que les chefs ses vassaux qui y sont établis, ont en signe de cette prise de possession, arboré le pavillon français de la station, à la garde duquel il y a laissé le sergent Malamine et des matelots aux besoins desquels, grâce à des arrangements pris avec le roi Makoko, les chefs qui se trouvent sur les deux rives doivent pouvoir jusqu'au jour où la station sera amplement ravitaillée.

Dans le cas où le Chef de la Mission envoyée par M<sup>r</sup> Stanley compterait fonder un établissement sur la rive Nord de Mcouna: pour sauvegarder les droits que la cession faite par le Makoko et une priorité d'occupation donnent à la France.

M<sup>r</sup> l'Enseigne de Vaisseau de Brazza accomplit un devoir en protestant ici contre l'éventualité d'une occupation du territoire cédé.

Village de Ngansourou, Pays des Aboma, le 25 Août  
1881.

L'Enseigne de Vaisseau.  
Chef de la Mission de  
l'Ogoué et du Congo  
Signé: P. S. de Brazza.

---

Lettre de M<sup>r</sup> Carlos Braconnier Chef de la station du Comité Belge, établie sur la rive gauche de Neouna, en face de Brazzaville, à Monsieur de Brazza, Commandant de l'expédition française du Congo.

Mon cher Comte.

*Officier belge*  
 Pardonnez-moi l'indiscrétion que j'ai commise. J'ai ouvert la lettre que vous adressiez à Walcke. Je ne me suis décidé, croyez-le bien, à agir ainsi que sur l'assurance que me donnait le porteur, que cette lettre m'était destinée.

De plus, je me suis rappelé que déjà vous nous aviez adressé une lettre qui portait la subscription: "Au commandant de l'expédition détachée par M<sup>r</sup> Stanley à Neouna."

Votre lettre avait ainsi plus de probabilités d'avoir été envoyée à ce commandant plutôt qu'à Walcke personnellement.

J'ai le regret de vous annoncer que Walcke a repris le chemin de l'Europe à cause de sa santé.

Nous sommes ici, comme vous le savez. Cela n'a pas été sans de grandes difficultés. La route n'était pas commode, les indigènes nous suscitaient de grandes difficultés.

Nous avons été sur le point de perdre notre chef gravement atteint par une fièvre bilieuse. Pendant 12 jours il s'est trouvé entre la vie et la mort.

Etous cela, comme vous le pensez bien nous a retardés. Ce n'est qu'à force d'énergie, de persévérance, de patience, ce n'est qu'en réunissant tout ce qu'il y avait de forces vives en nous, que nous avons atteint Neouna.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter la bienvenue dans ce pays et de vous adresser à mon tour mes félicitations bien sincères.

Je me hâte de vous annoncer que nous n'écrites qu'à nous louer des

bons procédés de Malamine à notre égard. Il a eu souvent de ces délicatesses, de ces prévenances que l'on ne peut s'attendre à trouver que chez un Européen bien élevé.

J'apprends avec plaisir l'arrivée de l'Enseigne de vaisseau Mizon.

Je vous offre, pour vous et pour toute l'expédition, l'aide la plus large, la plus généreuse. S'il y a quelque chose à faire pour vous, M<sup>r</sup> Mizon, Malamine et vos hommes, je vous prie de me le faire savoir. Vous pouvez vous reposer sur moi de la façon la plus complète.

J'ose espérer que vous, M<sup>r</sup> Mizon et moi, quoique remplissant chacun religieusement nos mandats et servant nos pays respectifs avec toutes nos forces, nous nous inspirerons tous cependant des principes émis par l'association internationale Africaine et que nous servirons la grande cause, chacun dans la mesure la plus large envers les autres.

Permettez-moi de vous serrer cordialement la main et de vous souhaiter bon voyage. Au revoir.

Signé: C. Braconnier.

M<sup>r</sup> Haron est à Manyangu.

les uns les autres

Nomination du Sergent Malamine  
comme Chef provisoire  
de la  
Station Française de Ncouna.

---

Le Sergent Malamine est nommé provisoirement  
Chef de la Station Française de Ncouna; il gardera ce poste  
jusqu'au jour où il sera remplacé par le chef définitif.

Comme Chef de la Station Française de Ncouna, le  
Sergent Malamine doit, dans la mesure de ses moyens, protection,  
aide et assistance aux voyageurs européens qui viendraient dans  
la Contrée, quelle que soit leur nationalité.

Le Sergent Malamine fixera sa résidence soit à Okila,  
soit au village d'Otiulu ou à n'importe quelle autre place voisine,  
sans toutefois sortir des États de Macoco.

Okila, le 3 Octobre 1880

L'Enseigne de Vaisseau Commandant provisoire  
des Stations Françaises du Haut-Ogôoué  
et du Congo intérieur.

Signé: J. Savorgnan de Brazza

